POLE DEPLACEMENTS ET ESPACES PUBLICS
DIRECTION DE LA VOIRIE DU PAYS D'AIX
SERVICE GESTION ET ENTRETIEN DE VOIRIE
TEL : 04 88 78 10 20
FAX : 04 88 78 10 18

CONSTAT DE PERMISSION DE VOIRIE N°22P48

MAÎTRE D'OUVRAGE : **SCP**
ENTREPRISE : ENIT

LIEUX : lot 12 – rue René Dumont – ZAC de la Bertoire2 - Lambesc

OBJET DU CHANTIER : Installation d'un poste de livraison d'eau de protection incendie

DURÉE PRÉVISIONNELLE DU CHANTIER : 1 semaine

CONSTAT AVANT TRAVAUX : 04/10/2022

Croquis de l'état des lieux et prescriptions de travaux

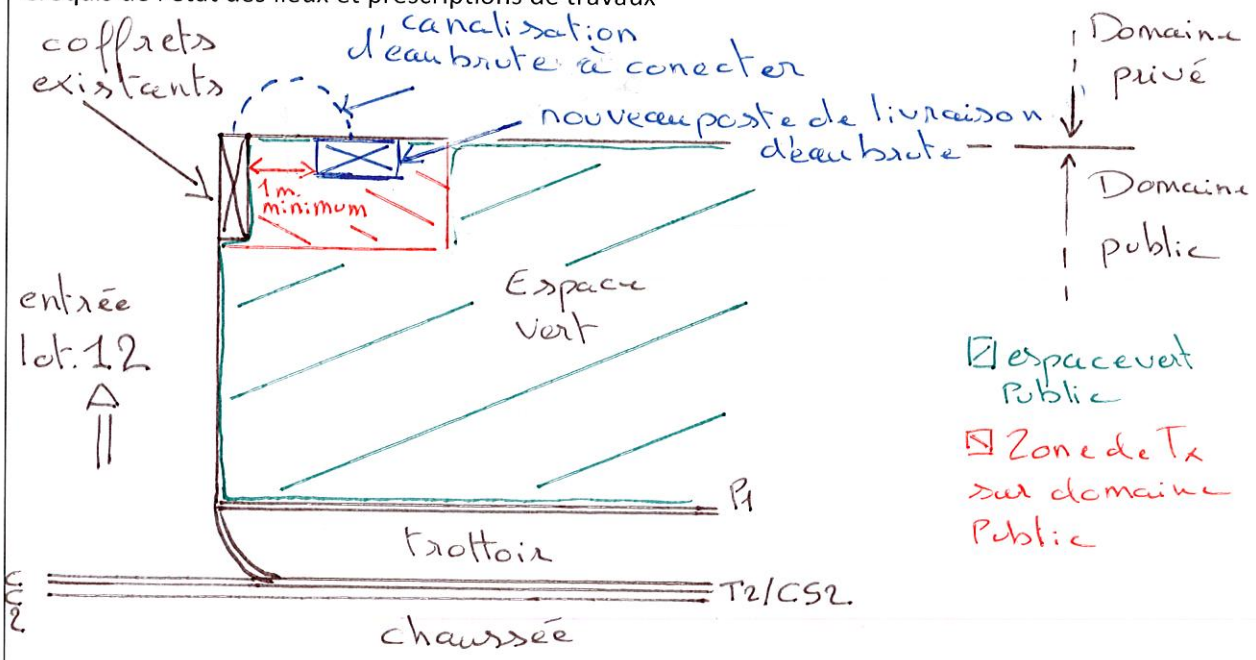

le poste de livraison d'eau brute sera installé derrière les coffrets existants à 1mètre minimun et en limite du domaine public.

Reprise des bordures et caniveaux, signalisation horizontale et verticale, espaces verts, réseaux d'arrosage si impactés. En cas de modifications, prévenir la métropole pour réaliser un constat complémentaire en amont.

Travaux conformes aux prescriptions techniques de Métropole AMP

Reçu au Contrôle de légalité le 29 novembre 2022

Nouvelle occupation du Domaine Public		
Opérateurs de communications électroniques		
Réseau souterrain	km	
Réseau aérien	km	
Ouvrage (cabine, sous répartiteur...)	m²	
Réseau sur le domaine public non routier	km	
Ouvrage sur le domaine public non routier (cabine, sous répartiteur...)	m²	
Réseaux d'eau et d'assainissement		
Réseau eau ou assainissement	km	
Bâti non linéaire	m²	

Occupation du Domaine Public : hors tarif réglementés					
DÉSIGNATION	**UNITÉ**	**PRIX UNITAIRE**	**QUANTITÉ**	**Nombre semaine mois/an**	**TOTAL**
Occupation annuelle du domaine public					
Implantation d'un poteau, mobilier (potelet, mât, ...)	poteau/an	52,00 €			
Implantation mobilier autre que les BI (coffret, totem, local,...)	m³/an	32,00 €			
Implantation d'un réseau souterrain	ml/an	2,50 €			
Tarifs occupation temporaire du domaine public Eau brute, eau potable et eau usée sans contrat de concession de service, réseau privé					
Droit d'établissement	Forfait	60,00 €	1	-	60,00 €
Clôture de chantier	m²/semaine	13,00 €			
Échafaudages	m²/semaine	8,00 €			
Bennes à décombres, Big-Bag, Goulottes	la benne	210,00 €			
Occupation de surface sur le domaine public	m²/semaine	8,00 €	4.	1.	32,00€
Plafonnement du montant des droits de voirie pour occupation temporaire	/an	55.000,00 €			
				TOTAL HT	92,00 €

L'ensemble des informations relatives à l'application de ces redevances est disponible au sein de la délibération du Conseil de la Métropole d'AIX-MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE – MOB-008-11732/22/CM - relative à la redevance d'occupation du domaine public et d'occupation des infrastructures de génie civil – Tarification 2022 sur le secteur du Pays d'Aix, disponible à la Direction de la Voirie. En cas de dépassement du délai des travaux ou de travaux non déclarés et sur simple constatation de la Direction de la Voirie, une redevance complémentaire sera demandée.

Le représentant du Pays d'Aix	**Le Pétitionnaire**
Nom : Cédric Lebon	Nom :
Tél : 06 78 14 25 92 – 04 88 78 10 21	Tél :
Mail : cedric.lebon@ampmetropole.fr	Mail :
Date et Signature	Date et Signature 28/10/22